

Abonne-toi via TMoney
et tente de gagner plein de cadeaux

*145*434# La Fibre 888|119

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur lesiteweb.togo.com.tg

Avances Pour vous. Pour tous. togo.com.tg



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0602 du 23 au 29 Avril 2024- Prix : 250 F CFA

ADOPTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION :



Santé :
Le taux de prévalence du VIH/Sida en baisse au Togo P.5

UNE RÉFORME EN PHASE AVEC L'ÉVOLUTION DU TOGO

Jé veux voter la paix. Et toi ?

Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale
C/O : 20, Avenue de la République, Lomé
Téléphone : 22 92 22 92 / 22 92 22 92
E-mail : info@hcrun.tg
Site web : www.hcrun.tg
N° Vert : 80 00 40 40

ENSEMBLE pour une société soudée et pacifique, quel que soit notre vote.

Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale
C/O : 20, Avenue de la République, Lomé
Téléphone : 22 92 22 92 / 22 92 22 92
E-mail : info@hcrun.tg
Site web : www.hcrun.tg
N° Vert : 80 00 40 40

La non-violence : une puissante arme au service d'un Togo qui gagne

Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale
C/O : 20, Avenue de la République, Lomé
Téléphone : 22 92 22 92 / 22 92 22 92
E-mail : info@hcrun.tg
Site web : www.hcrun.tg
N° Vert : 80 00 40 40

EDITO

La peur conduit à la guerre

« Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tient en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, la guerre de chacun contre chacun. » Fin de citation.

Hobbes ne pensait pas si bien dire. Dans notre monde d'aujourd'hui, nous assistons à des formes de guerre sur tous les plans. Nous ne nous supportons pas. Nous ne cherchons qu'à nous détruire, détruire autrui sans raison valable et avec une certaine dose de méchanceté. Tout ceci ne procède que d'une faiblesse notoire, une faiblesse d'esprit, une expression de peur.

Effectivement, on fait la guerre parce qu'on a peur. Celui qui a peur insulte et agresse, par instinct de libération. Il faut du courage, un courage rationnel pour soutenir la paix. Si quelque chose semble devoir rabaisser l'homme au-dessous de la bête, c'est sans doute la guerre.

Les lions et les tigres ne combattent que pour satisfaire leur faim ; l'homme est le seul animal qui, de gaieté de cœur et sans cause, vole à la destruction de ses semblables, et se félicite d'en avoir beaucoup exterminés. Cultivons la paix autour de nous.

Crédo TETTEH

Politique-Constitution :

CCDD prend acte et salue la maturité démocratique du Peuple togolais

Dans un communiqué rendu public ce jour, et dont nous avons obtenu copie, l'Association Chrétiens, Citoyenneté, Droits et Devoirs (CCDD) se réjouit de ce que l'écoute attentive du chef de l'Etat se traduise par ce processus inclusif et adresse ses chaleureuses félicitations aux Représentants du Peuple togolais.

Le vendredi 19 avril 2024, l'Assemblée nationale a étudié et adopté en deuxième lecture, et à l'unanimité des voix, la proposition de loi portant révision de la Constitution de la IVème République.

Pour Pierre Calver A. DEKPOH, Directeur exécutif de l'association, " CCDD est consciente des efforts consentis par toute la classe politique togolaise pour que cette loi portant Constitution de la République Togolaise, soit adoptée dans un climat apaisé ".

" Avec cette adoption de 87 voix sur 87 présents, par les Représentants du Peuple, soit plus de 4/5ème et ce, conformément à l'article 144 de notre Constitution,

nous notons que c'est le Peuple qui a choisi cette nouvelle voix. Tout en respectant le choix du Peuple, nous invitons les autres partis, qui ne partagent pas cette position, à se battre dans la compétition électorale pour que le vote qui en sortira reflète leurs positions " a-t-il affirmé dans son communiqué en date du 21 avril 2024.

" Tout en saluant la maturité démocratique du Peuple togolais, qui a fait le choix de l'apaisement comme constaté depuis le début de la campagne, CCDD lance un appel à tous et à chacun de préserver cette démocratie pour le développement de notre beau pays, l'or de l'unanimité " précise le communiqué.

CCDD se félicite par ailleurs de la tournée nationale d'échanges et d'informations, organisée par l'Assemblée nationale, permettant ainsi aux populations togolaises, dans leur grande majorité, d'obtenir davantage d'informations sur le régime parlementaire, les grandes innovations de la loi ainsi que de recueillir les suggestions et contributions pour un processus institu-



Pierre Calver A. DEKPOH, Directeur exécutif de l'association CCDD

tionnel inclusif et participatif dans le cadre de la seconde lecture.

" CCDD mesure à juste titre que la réforme qui vient d'être opérée est basée sur trois piliers majeurs que sont la Stabilité, la Représentativité et la Transparence. CCDD note, avec satisfaction, qu'avec l'instauration d'un régime parlementaire, que l'équilibre des pouvoirs est désormais garanti par le renforcement de nouvelles institutions fortes où les droits et devoirs fondamentaux des individus et des citoyens, en raison de leur importance capitale, font l'objet d'une déclaration solennelle

incorporée à la Constitution " ajoute le communiqué.

L'Association Chrétiens, Citoyenneté, Droits et Devoirs (CCDD) invite par ailleurs tous les acteurs politiques du Togo à continuer par privilégier la paix, l'unité et la concorde nationales dans toutes leurs actions, pour l'épanouissement des populations pour qui ils sont censés travailler et les encourage à travailler dur sur le terrain pour obtenir la majorité requise pour impacter les actions majeures du pays.

Crédo TETTEH

ELECTIONS LEGISLATIVES
ET REGIONALES 2024

DANYI

POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE LOCALITE
VOTEZ L'UNIQUE TICKET

M.R.C



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoé-CAcavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Publication :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : SDR

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

ADOPTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION :

Une réforme en phase avec l'évolution du Togo

Les Parlementaires se sont retrouvés le vendredi dernier en séance plénière au siège de l'Assemblée nationale à Lomé. Ils ont étudié et adopté, en séance plénière, et en deuxième lecture, la proposition de loi portant révision de la Constitution, à l'unanimité des voix présentes.

Par Crédo TETTEH

C'est une réalité désormais, que le Togo passe d'un régime semi-présidentiel à un régime parlementaire, symbolisant un " nouveau pacte social ". Et traduisant ainsi une réforme en phase avec l'évolution de notre pays.

Après de riches et constructifs débats parlementaires, et une consultation des populations togolaises à travers une tournée nationale, les Représentants de la Nation ont finalement adopté la proposition de révision de la Constitution. Ceci dans un contexte régional marqué par une



Les députés à l'Assemblée nationale

instabilité politique et une aspiration à une plus grande horizontalité du pouvoir. Une première en Afrique de l'Ouest.

Une réforme profondément débattue

En effet, sur initiative d'un groupe de députés, et conformément aux textes, l'Assemblée nationale avait étudié et adopté le lundi 25 mars 2024, une nouvelle Constitution consacrant le régime parlementaire en lieu et place du semi-présidentiel en vigueur, depuis plusieurs décennies au Togo.

Aussitôt saisi, le Président de la République, usant, non seulement de ses prérogatives, mais faisant preuve d'ouverture, d'écoute, d'attention et surtout de sagesse, le tout privilégiant une démarche inclusive, a décidé de renvoyer le texte aux députés pour une seconde lecture. Ceci afin de garantir que la révision de la Constitution soit le résultat d'un processus délibératif approfondi, reflétant une gouvernance réfléchie et responsable. Ce qui fut fait ce vendredi, après de larges consultations du 08 au 12 avril 2024 des citoyens et de représentants religieux ou traditionnels, dans une trentaine de localités du pays, afin de recueillir leur opinion et leurs contributions sur le texte.

Une réforme, fruit d'une réflexion institutionnelle datant de 2017

Pour les observateurs avisés de la scène politique togolaise, nul doute

que les réflexions sur l'adoption d'un nouveau système politique ont débuté dès 2017, lors d'une grande consultation citoyenne, qui a remonté les aspirations à une plus grande représentativité, ainsi qu'à une participation accrue des citoyens à la vie publique.

Pour satisfaire les attentes exprimées, les premières élections municipales du pays, depuis trente ans, ont été organisées en 2019. C'est également dans cette logique que les élections régionales, également basées sur les principes du parlementarisme, se tiendront le 29 avril, en même temps que les élections législatives.

Quoi de plus normal que l'Assemblée nationale acte ce jour cette réforme, passant de régime semi-présidentiel au parlementaire puisant également sa source dans l'adhésion du Togo au Commonwealth en 2022, dont de nombreux membres, tels que l'Inde,

ont adopté, il y a longtemps, un système parlementaire. Un système ayant fait ses preuves en matière de stabilité et de représentativité.

Une réforme en phase avec l'évolution géopolitique et géo-économique de la sous-région et de l'international

Faut-il le rappeler, notre région est marquée par une forte instabilité politique et une remise en question des régimes présidentiels. En adoptant cette proposition de loi constitutionnelle ce vendredi, les Députés ont fait un travail très utile pour notre pays. Le Togo se positionne ainsi en précurseur en ouvrant une réflexion novatrice sur son système de gouvernance, afin de répondre aux enjeux contemporains et aux aspirations de sa population. Le Togo rejoint ainsi la famille des nations ayant adopté le parlementarisme - à l'instar de nombreux membres du Commonwealth - auquel le pays avait adhéré dès 2022.

En se dotant donc d'une nouvelle Constitution et d'institutions fortes garantissant un équilibre accru des pouvoirs, le Togo réaffirme sa position de puissance stabilisatrice et d'acteur clé pour le développement et l'intégration de la sous-région ouest-africaine.

Une Nouvelle Constitution, un nouveau pacte social

L'histoire retiendra que les Députés de la Nation ont fait un travail remarquable en se souciant du devenir et de l'évolution de notre pays, que de penser à leurs avantages et prestiges saisonniers.

Il est important de souligner que la Constitution de la Cinquième République togolaise a été pensée comme un nouveau pacte social, qui renforce le rôle des citoyens dans la conduite de la vie publique, et lègue aux générations futures un système stable, plus représentatif et transparent.

Une réforme en phase avec l'évolution du Togo

Avec une population de 8,5 millions d'habitants, le Togo, faut-il le rappeler, a connu de profonds changements économiques et sociaux. Il a fait preuve d'un dynamisme et d'une résilience remarquables en Afrique de l'Ouest et au-delà. Le Togo, sous le leadership de Faure Gnassingbé, connaît une croissance moyenne de 5% depuis plusieurs années, ainsi qu'un taux d'alphabétisation et un Indice de Développement Humain (IDH) en augmentation constante. Pour rappel, notre pays est également classé, par la Banque mondiale, comme le premier réformateur africain en matière de défense des droits des femmes.

Que retenir des nouveaux amendements ?

La nouvelle constitution qui vient d'être adoptée ce jour, lors de la deuxième lecture, passe d'un mandat unique de six ans du Président de la République à quatre ans renouvelable une fois.

Le Président est élu sans débat par le congrès, composé du Sénat et de l'Assemblée nationale. Les candidats à ce poste sont présentés au bureau de l'Assemblée nationale par les groupes parlementaires légalement constitués. L'élection a lieu à un scrutin secret à la majorité absolue, sans débat.

Le président est le chef de l'Etat, symbole de l'unité nationale, il peut envoyer des messages aux chambres, puis accrédite les ambassadeurs.

Avant son entrée en fonction, il prête serment devant le congrès, avec

Les Félicitations de Yawa Tsègan aux Députés

Dans son allocution à l'issue de l'adoption de la nouvelle Constitution, la Présidente de l'assemblée nationale, Yawa Tsègan, a adressé à chacun des Députés ses félicitations pour " les efforts consentis en vue de l'atteinte des objectifs assignés à la demande de la seconde lecture de cette loi portant constitution de la République togolaise ".

" En effet, au regard de l'intérêt suscité au sein de la population par la loi adoptée le lundi 25 mars 2024, et transmise le jeudi 28 mars 2024 aux fins de promulgation, le Président de la

République a demandé, le 29 mars 2024, à la Présidente de l'Assemblée nationale de faire procéder à une seconde lecture, conformément aux dispositions des articles 67 de la Constitution togolaise et 102, alinéas 1 et 2 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale " a affirmé hier la présidente de l'Assemblée nationale.

Exprimant toute l'admiration de l'Assemblée nationale au Président de la République togolaise, Yawa Tsègan salue " l'engagement de Faure Essozimna GNASSINGBE au dialogue inclusif et une gouvernance participative ".

Crédo TETTEH



Le décompte des voix après le vote

une formule consacrée dans la Constitution.

Concernant le Président du Conseil des Ministres, son mandat n'a pas changé. Il est toujours de 6 ans.

Du passage à une Cinquième République

Le passage du Togo à une Cinquième République et l'application du parlementarisme enracinent la démocratie et répondent à la demande populaire d'une plus grande horizontalité dans la conduite des affaires de l'Etat. Le pays se dote d'un modèle adapté à ses réalités propres, éloigné de schémas issus de l'histoire post-coloniale.

La nouvelle Constitution, adoptée en deuxième lecture ce jour, instaure une gouvernance du pays, fondée sur une collaboration efficace et équilibrée entre les composantes du pouvoir. Elle donne plus de poids aux assemblées parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), qui constitueront la principale source de légitimité de l'exécutif.

Pour Koffi Amessou Adaba, enseignant et chercheur en sociologie politique, avec cette nouvelle constitution adoptée ce vendredi par l'Assemblée nationale, les législatives pourront susciter plus d'engouement que l'élection présidentielle.

" Avec la nouvelle révision constitutionnelle, on se retrouve avec une parfaite collaboration entre le législa-

tif et l'exécutif en matière législative... Désormais, les législatives pourront susciter plus d'engouement chez les Togolais que l'élection présidentielle de la Constitution actuelle. De plus, le multipartisme pourrait aussi subir des modifications par la collaboration des petits partis politiques. Ces derniers pourront évoluer vers de grands ensembles partisans ", affirme Koffi Amessou Adaba, enseignant et chercheur en sociologie politique.

S'exprimant à l'issue du vote à l'Assemblée Nationale, le ministre des Droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté, et des relations avec les institutions de la République, Pacôme Yawovi ADJOUROUVI n'a pas du tout fait économie de la vérité : " Cette révision apporte un nouveau régime plus représentatif. Une plénitude de pouvoir conférée au peuple par ses représentants ", a-t-il précisé.

Une deuxième lecture qui témoigne de la capacité et de la disponibilité du Chef de l'Etat à écouter ses citoyens

La décision du chef de l'Etat de soumettre la nouvelle constitution à un nouvel examen parlementaire était intervenue dans un contexte où l'adoption de la nouvelle constitution a engendré un débat animé au sein de l'opinion publique nationale. En effet, si certaines critiques ont émergé de la part des acteurs politiques et de la société civile, il est indéniable que la grande majorité des citoyens ont exprimé leur adhésion à cette proposition de révision, qui devrait placer désormais le Togo sur la voie de la modernité et de développement.

Cependant, cette démarche de passer à une deuxième lecture témoigne de la capacité et de la disponibilité du Président de la République à écouter les différentes voix de la société et à œuvrer pour un consensus national autour des enjeux constitutionnels majeurs. En mettant en avant l'unité et la cohésion nationale, Faure Gnassingbé avait une énième fois donné l'exemple d'un leadership éclairé et responsable.

Soulignons que l'Assemblée nationale a adopté le vendredi dernier, en deuxième lecture, la nouvelle Constitution avec 87 voix Pour, Zéro Contre, Zéro Abstention et Zéro Bulletin nul. Il sonnait 19H30 au Togo.

Lors du premier vote le 25 mars dernier, 89 députés avaient adopté la nouvelle Loi fondamentale du pays, avec une voix contre et une abstention.

Zozo

FTF : LES ADMINISTRATEURS DE CLUBS À L'ÉCOLE DU CLOP

Hervé Tété Aghodan, Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football (FTF), a lancé les travaux de l'atelier national sur l'utilisation de la plateforme CLOP le jeudi 18 avril à Lomé.

Cet atelier, qui a pour but de former les utilisateurs du CLOP, présenter le cadre réglementaire des licences aux clubs de la CAF, sans oublier l'explication des critères obligatoires pour les compétitions nationales et internationales, est co-organisé par la FTF et la Confédération africaine de football (CAF).

Ils étaient au total 40 administrateurs, c'est-à-dire les 16 clubs de la D1 Lomé et les 16 de la deuxième division, puis 8 représentants des organes appelés OPI à être formés pendant deux jours par El Hadji Diallo et Maxime Sebgo, tous deux des instructeurs de la CAF.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, le secrétaire général de la FTF a rappelé que "L'atelier d'aujourd'hui est la concrétisation de la volonté du Comité Exécutif de la FTF de renforcer les compétences de nos acteurs du football, de nos entraîneurs, de nos arbitres et de tous ceux qui contribuent à la beauté de ce sport. C'est une occasion de partager des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques afin d'élever le niveau de notre football national à l'échelle internationale."

Il par ailleurs invité les participants à être assidus. "J'invite les participants à être assidus durant toute cette session de formation afin d'acquiescer les compétences pour un meilleur développement du club togolais", a martelé Hervé Aghodan, qui n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude à l'endroit des instructeurs CAF, qui ont accepté partager leurs expériences.

Dodo ABALO

COUR CONSTITUTIONNELLE / LES NOUVEAUX MEMBRES ONT PRÊTÉ SERMENT : LE PRÉSIDENT FAURE LES EXHORTE À "L'INTÉGRITÉ, AU SENS DE LA JUSTICE, L'IMPARTIALITÉ ET LA RESPONSABILITÉ..."



Les derniers membres de la Cour constitutionnelle ont été installés le samedi 20 avril dernier à Lomé. C'était au cours d'une cérémonie solennelle organisée conformément aux textes en vigueur.

Les deux nouveaux membres de la Cour constitutionnelle, notamment Payadowa BoukpeSSI et Kwame Meyisso, ont prêté serment, samedi 20 avril dernier, devant le Président de la République, Faure Gnassingbé, et d'autres personnalités, notamment la Présidente de l'Assemblée nationale, la Cheffe de l'exécutif, etc. Par cette cérémonie, les nouveaux membres sont désormais installés.

La Cour constitutionnelle, il faut le rappeler, composée de neuf (09) membres de probité reconnue, est la juridiction chargée de veiller au respect des dispositions de la Loi fondamentale. Elle juge de la régularité des consultations référendaires, des élections présidentielles, des législatives et des sénatoriales, et statue sur le contenu de ces consultations. Le mandat de ses membres est six (06) ans renouvelables une seule fois. Avant que les deux nouveaux membres de la juridiction ne prêtent serment, le Président de la République leur a lancé "vous allez rejoindre les éminents membres de la Cour Constitutionnelle, à une période cruciale de la vie nationale où notre pays opère des choix majeurs qui sont déterminants pour l'avenir de la démocratie et de l'Etat de droit". Le Président les a exhortés "à l'intégrité, au sens de la justice, à l'impartialité et à la responsabilité dans l'accomplissement de leur mission".

Notons que les membres de la Cour constitutionnelle, neuf au total, sont nommés comme suit : deux (02) sont désignés par le Président de la République ; deux (02) élus par l'Assemblée nationale ; deux (02) autres par le Sénat, et les trois (03) derniers sont composés d'un Magistrat ayant au moins 15 ans d'ancienneté, élu par le Conseil supérieur de la magistrature, d'un Avocat élu par ses pairs et ayant au moins 15 ans d'ancienneté et, enfin, d'un Enseignant chercheur en droit de rang A des Universités publiques du Togo, élu par ses pairs.

@macite.tg

ECONOMIE/ENVIRONNEMENT :

Le document du "budget vert" du Togo jugé convaincant

Les travaux relatifs à la méthodologie de Marquage et d'élaboration du budget vert du Togo, sous la supervision d'une mission d'assistance du FMI, ont été clôturés après deux semaines d'intenses travaux avec l'appui technique et financier du Fonds Monétaire International (FMI).

Par Koudjoukabal

La première semaine a porté sur les points saillants tels que : la Présentation de la méthodologie togolaise en matière de la budgétisation verte ; la présentation assurée à la fois par Amina BILLA BAMBARA, conseillère résidente du FMI auprès de monsieur le Ministre de l'économie et des finances, point focal national de la budgétisation verte au Togo, KOUHOUE S. Akouvi et M. ASSIGNON Kokou, membres du noyau de la budgétisation verte au Togo.

Tour à tour, ils ont déroulé le processus de la budgétisation verte, les difficultés et perspectives, à savoir : la budgétisation verte, les méthodologies de marquage existantes au

niveau international, notamment les axes de marquage, leur codification et le cas particulier de la méthodologie d'élaboration du budget vert en France, par M. Thomas ESPELLAC, expert du département des finances publiques (FAD) du FMI et enfin, la restitution technique par l'expert du FMI, qui a trouvé le premier document "budget vert Togo" déjà convaincant. Tout de même, il a fait des recommandations et des propositions pour améliorer la méthodologie togolaise de budgétisation verte.

La deuxième semaine de cette activité a été consacrée aux travaux de réflexions, de débats d'amélioration et affinement de la méthodologie togolaise de marquage climat et environnement des dépenses des budgets des ministères, de la structure du document. Les travaux ont pris fin sur une note de satisfaction de tous les acteurs par rapport aux apports de l'expert du FMI, de la conseillère du FMI auprès de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances.

Le budget vert, appelé aussi, bud-



get sensible aux changements climatiques et à l'environnement, est une nouvelle présentation des recettes et dépenses de l'Etat, selon justement leur impact sur les changements climatiques et sur l'environnement. Son élaboration en 2024 est une première au Togo et dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Elle s'inscrit dans une démarche progressive aussi bien dans la couverture du périmètre de l'Etat et de ses démembrements que dans la méthodologie de marquage/cotation, jusqu'à la stabilisation de ladite méthodologie. Selon le Gouvernement, le budget vert

exercice 2024 constitue une phase pilote qui concerne neuf (9) ministères.

Il faut dire que la prise en compte des thématiques "climat et environnement" dans le processus budgétaire public répond à plusieurs enjeux. En effet, cette initiative permet au Togo d'intégrer la synergie mondiale de lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Ce faisant, le pays renforce sa crédibilité et son image sur l'échiquier mondial et conforte sa place dans le concert des nations.

ADMINISTRATION : 61,9 % de taux d'exécution financière des réformes dans les ministères et institutions de l'Etat à fin décembre 2023

Dans le cadre du suivi des Réformes, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), la revue nationale de mise en œuvre des réformes au titre de l'année 2023 dans les ministères et institutions de l'Etat, est intervenu en début de ce mois d'Avril. Plus de cent participants, provenant des représentants des départements ministériels et des institutions de l'Etat, du secteur privé, des organisations de la société civile, ainsi que des partenaires techniques et financiers, ont pris part à la rencontre. Elle intervient après la tenue des quatre (04) sessions des réunions trimestrielles de suivi des réformes de l'année 2023.



Le CASEF à Lomé

qui aura pour mission principale de s'assurer de la conformité du coût et de la qualité des services rendus aux citoyens par les acteurs du secteur bancaire et des assurances ; le renforcement du suivi des entreprises publiques. Les participants ont également reçu des éclaircissements sur certaines réformes et ont proposé des pistes d'amélioration dans la conduite des réformes.

Ainsi, les résultats au titre de l'année 2023 montrent un taux d'exécution physique de 73,6% et un taux d'exécution financière de 61,9%. Les participants ont pris connaissance des défis en matière des réformes et des approches de solutions sont envisagées. Les échanges ont permis aux participants de faire des apports pour améliorer le rapport provisoire, faisant l'état d'avancement des réformes en 2023.

Kpowbié Tchasso AKAYA, Secrétaire Général du Ministère de l'économie et des finances, a remercié les participants pour leurs contributions et les a exhortés à rester très actifs dans le processus de mise en œuvre des réformes au Togo. Il a informé que le suivi des réformes va s'intensifier et a suggéré le renforcement de la coordination au sein des

ministères et institutions de l'Etat. " Le Togo entre dans une période où les réformes sont encore incontour-

nables, surtout avec le nouveau programme signé avec le Fonds Monétaire International où un accent est mis sur la consolidation budgétaire. La priorité est accordée aux réformes qui favorisent l'investissement privé, le renforcement de la productivité agricole, la croissance économique, la réduction de la pauvreté, etc ", a-t-il indiqué.

La participation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus des réformes, notamment les partenaires techniques et financiers, les membres du comité de suivi des réformes, les points focaux et correspondants thématiques, a été saluée.

Ali SAMBA



NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
Relative à la prorogation de délai de dépôt des états financiers sur la plateforme électronique du Guichet Unique de Dépôt des États Financiers (GUDEF)

Dans le cadre de la généralisation du dépôt des états financiers sur la plateforme du GUDEF et afin de permettre à toutes les entités assujetties au régime du réel de maîtriser le nouvel outil digital développé à cet effet,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les contribuables et partenaires que, le délai de dépôt des états financiers initialement fixé au 31 mars 2024 pour les entreprises individuelles est prorogé exceptionnellement de 21 jours, soit jusqu'au 22 avril 2024 pour celles dont le dépôt est exigé sur de ladite plateforme.

Cependant, cette mesure qui aura pour effet la suspension des pénalités de retard (pénalités d'assiette) relatives aux dépôts durant la période de report, ne concerne pas les pénalités de déclaration et de paiement du solde de liquidation des impôts dus à la date butoir coïncidant avec celle de dépôt des états financiers pour les entreprises concernées.

A cet effet, il exhorte tous les contribuables et opérateurs économiques concernés à prendre les dispositions nécessaires pour :

- créer le compte administrateur de leur entité à partir du lien <https://gudf.otr.tg> disponible sur le site de l'OTR ;
- procéder au dépôt de leurs états financiers sur la plateforme du GUDEF.

Le Commissaire Général remercie vivement tous les contribuables et partenaires de l'OTR et compte sur leur aimable compréhension.

Fait à Lomé, le 4 avril 2024
Le Commissaire Général

Signature
Philippe Kokou B. TCHODIE

8201
www.otr.tg
+228 90 96 41 01
FEDERER POUR BATH

EDUCATION : Un progrès constant dans l'amélioration des conditions

Les élèves des écoles primaires et secondaires reprennent les cours cette semaine, après une semaine de congés de détente. Le concept a été une innovation introduite dans le déroulement de l'année scolaire 2023-2024 par le ministre Dodzi Kokoroko.

Cette période vise à permettre aux élèves de se détendre, de se ressourcer, en passant du temps en famille, avant la reprise des cours. Mais aussi, ces congés de détente sont l'occasion pour les élèves, qui sont en retard dans la compréhension de certains cours, de se rattraper avant la reprise normale des cours.

Il faut le souligner, l'éducation est une priorité au Togo, elle reflète l'engagement du gouvernement

à investir dans le capital humain et à favoriser le développement socioéconomique du pays. Des initiatives sont mises en œuvre pour renforcer le système éducatif et garantir un accès équitable pour tous les citoyens, en particulier les enfants et les jeunes.

Du budget de l'État, exercice 2024, qui s'établit à 2 179 milliards de francs CFA, le ministère des Enseignements primaire et secondaire et de la Formation technique qui s'en tire avec une part conséquente. Il s'est vu allouer pour cette année, un budget global prévisionnel de 191 milliards de francs CFA pour financer son fonctionnement et ses projets. " Cela veut dire que pour la quatrième fois consécutive, le ministère en question s'adjuge la plus grosse



Le ministre Dodzi Kokoroko

dotation. Les 191 milliards comme prévision sont en hausse de 9 % lorsqu'on les compare aux 175 milliards de francs CFA accordés en 2023 ", fait-on savoir au Gouvernement.

Grâce à ces ressources, le ministère a continué son vaste processus de réformes entamé depuis des années, pour un système éducatif plus inclusif, sans discrimination, protecteur des droits et garant

des opportunités d'emploi. Un concours de recrutement des enseignants est encore prévu cette année pour renforcer davantage le personnel déjà existant. Les enseignants volontaires, déjà déployés, sont formés, les infrastructures scolaires continueront d'être construites et modernisées.

En 2022, ce sont 400 salles de classe qui ont été construites pour rendre l'école plus accueillante. Pour l'année 2020-2021, 705 salles de classe avaient été mises en place. À l'horizon 2030, le pays veut construire en tout 30 000 salles de classe. De 2020 à 2022, les officiels ont recruté plus de 6 000 enseignants. L'école devient plus que jamais solidaire et ouverte à tous.

Koudjoukabal

LÉGISLATIVE ET RÉGIONALE 2024 :

Kpalimé, Wawa et Amou conquis par l'Alliance Ensemble

Après Kévé et Assahoun dans l'Avé, la liste de l'Alliance Ensemble a mis le cap sur la préfecture du Kloto pour sa campagne électorale, dans le cadre des élections législatives et régionales du 29 avril 2024 au Togo.

À Kpalimé, plus précisément à Avouzékomé, de nombreuses populations sont sorties pour accueillir l'équipe de coordination de l'Alliance Ensemble, avec à sa tête Me Mohamed Tchassona Traoré et Adrien Beleki Akouété.

Ces responsables ont profité de l'occasion pour discuter avec les populations de l'importance des deux élections à venir dans notre pays.

En prenant la parole, Me Mohamed Tchassona Traoré a dénoncé les inégalités sociales auxquelles est confrontée la préfecture de Kloto, dépouillée de ses terres cultivables. Il a appelé à une synergie d'action pour changer les choses. " Quand on est ensemble, on est plus fort. Nous devons mettre de côté nos différends et travailler main dans la main si nous voulons que les choses changent. Il y a aujourd'hui un grand fossé social, économique et culturel au sein de la population. Les jeunes finissent leurs études mais ne trouvent pas de travail. Cela n'est pas acceptable ", a-t-il insisté.

Il a clairement expliqué le projet de société du parti qui porte sur la bonne gouvernance, le partage équitable des richesses et la lutte contre le chômage, à travers la création de centres de formations professionnelles et techniques dans les préfectures du pays.

Me Mohamed Tchassona Traoré avait à ses côtés Adrien Beleki Akouété. Celui-ci n'a pas manqué de rappeler aux populations, massivement mobilisées, les enjeux des élections législatives et régionales pour l'Alliance Ensemble. Il a expliqué à l'assistance comment voter utilement, tout en invitant les populations de la préfecture du Kloto à porter leur choix sur la liste de l'Alliance Ensemble le 29 avril prochain. Après Kloto, le cap est mis

sur Badou pour la suite de sa campagne électorale.

Les préfectures de Wawa et d'Amou mobilisées derrière la liste "Alliance Ensemble"

Sanctionner le pouvoir par les urnes le 29 avril prochain. C'est l'appel lancé ce dimanche 21 avril par la liste Alliance Ensemble, lors de son passage dans les préfectures de Wawa et d'Amou.

En campagne électorale pour les élections législatives et régionales dans ces localités, l'équipe de coordination du regroupement de partis politiques, venue de Lomé pour soutenir les candidats, a présenté aux populations ses ambitions pour le Togo ainsi que les raisons fondamentales pour lesquelles il est primordial de voter pour l'opposition, notamment pour la liste de l'Alliance Ensemble lors de ces prochaines élections.

" Notre alliance, c'est ensemble, pour l'ensemble. Nous sommes unis pour travailler au bénéfice de tous les Togolais ", a expliqué Me Mohamed Tchassona Traoré, Coordonnateur national de " l'Alliance Ensemble ", devant les militants et sympathisants à Hihéatro. Il a poursuivi en expliquant aux populations les derniers développements de l'actualité politique au Togo, marquée par le changement de la constitution. La délégation a appelé la population à censurer cette modification par les urnes le 29 avril prochain.

" Si nous remportons la majorité des sièges, nous pouvons retourner la situation contre UNIR et désigner le Président du conseil. Ou bien nous pouvons opérer le retour à la constitution de 92", a précisé Me Mohamed Tchassona Traoré.

L'Alliance Ensemble a insisté sur les implications de cette modification qui profite au parti au pouvoir. Même une forte pluie qui s'est abattue sur la préfecture n'a pas empêché les responsables de poursuivre leur campagne et d'échanger avec les populations. Ils ont souligné l'importance de ce double scrutin pour les populations togolaises, appelant leurs militants, ainsi que ceux de



Adrien Beleki (au micro) et Me Tchassona Traoré (chapeau) lors de la rencontre

tous les autres partis de l'opposition, à rester vigilants le jour du vote afin de déjouer les fraudes électorales.

" Nous devons, nous-mêmes, être les gardiens de nos voix après le vote pour protéger notre démocratie, car c'est lors du dépouillement que certaines irrégularités peuvent sur-

venir", a déclaré Adrien Beleki Akouété, président de la CPP (Convergence patriotique panafricaine), parti membre de l'Alliance Ensemble.

Pour la liste Alliance Ensemble, l'avenir du Togo dépendra des choix faits le 29 avril prochain. " Pensons

à l'avenir, votons massivement pour l'Alliance Ensemble et surveillons attentivement le déroulement du dépouillement ", a ajouté M. Adrien Beleki Akouété.

Plus tôt dans la matinée, la délégation, conduite par Me Mouhamed TCHASSONA-TRAORÉ et Adrien Beleki Akouété, était à Badou Dzindzin, une ville frontalière avec le Ghana, où elle a été chaleureusement accueillie par les populations. La délégation s'est ensuite rendue à Ounabè, toujours dans la préfecture de Wawa, pour des séances de sensibilisation porte-à-porte.

Les responsables de la liste Alliance Ensemble poursuivront leur périple demain, lundi, dans les localités d'Anié avant de descendre dans la région Centrale.

Le Service de Communication de l'Alliance

SANTÉ : Le taux de prévalence du VIH/Sida en baisse au Togo

Au Togo, pays dont les efforts sanitaires ne faiblissent guère, la lutte contre le Sida est rondement menée. Ceci à travers des programmes de sensibilisation, de prévention, de dépistage et de traitement, visant à réduire la transmission du VIH et à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le virus.

Toutes les initiatives gouvernementales, ajoutées à celles des partenaires, concourent à réduire le taux de prévalence du VIH/Sida. Justement, des progrès significatifs sont réalisés. Le taux de prévalence du VIH/Sida est la proportion de personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) au sein d'une population donnée à une période précise. Généralement, il est calculé à l'aide d'études épidémiologiques, de données, de surveillance et de tests de dépistage du VIH dans la population.

C'est un taux qui est exprimé en pourcentage et utilisé pour évaluer l'ampleur de l'épidémie de VIH/Sida dans une région, un pays ou une population. À titre d'illustration, un taux de prévalence du VIH/Sida de 2 % veut dire que 2 personnes sur 100 dans la population étudiée sont infectées par le VIH à ce moment-là. Ce chiffre permet de quantifier la charge de l'infection par le VIH dans une population et d'évaluer l'efficacité des programmes de prévention et de traitement.



A en croire les autorités, le taux de prévalence du VIH/Sida est descendu à 1,7 % en 2022. Cela traduit une baisse notable durant la décennie. Pour précision, sur la période 2010-2022, les nouvelles infections ont diminué de 65 % et les décès liés au virus ont été réduits de 64 %, selon les autorités.

Les données détaillées par le Conseil national de lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS/IST) montrent qu'en 2022, les services de prévention ont permis de dépister plus de 57 000 personnes, de distribuer 18 millions de préservatifs et d'atteindre toutes les populations ciblées par la riposte nationale. Aussi, le nombre de personnes vivant avec le VIH et bénéficiant d'antirétroviraux (ARV) a été en hausse, évalué à 86 679 en 2022.

Ali SAMBA



ELECTIONS LEGISLATIVES ET REGIONALES 2024

Circonscription Electorale de TCHAOUDJO



ALLIANCE ENSEMBLE



ADRIEN DJEFAKOUETE



M. MOUHAMED TCHASSOUA TCHAC



OURO AKPO TCHACHOU



M. MOUHAMED TCHASSOUA TCHAC



OURO AKPO TCHACHOU



YOUSSEF EL JITANA



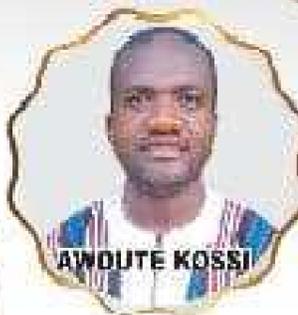
PATCHIROUA BASSIRA



ALI FOFANA



OURO LOGOU SALISSOU



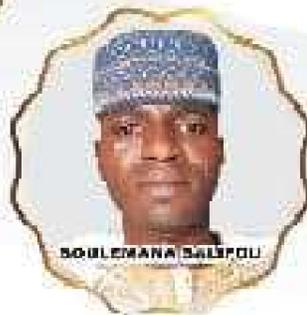
AWDITE KOSSI



OURO LOGUA



OURO COCLE AGORO



SOULEMANA SALISSOU



YAYA MOHAMEDOU



Ensemble pour le développement, Ensemble pour un autre Togo.



ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
RÉGIONALES
2024

BATIR
ENSEMBLE LE TOGO
QUE NOUS VOULONS

M. **Komlan Mawuli**
BANYBAH

.....
Zio



Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**



00001 - 1



La Fibre 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

